

Courrier de Berne

N° 3 mercredi 15 avril 2015
93^e année

Périodique francophone
Paraît 10 fois par année

EDITO

SILENCE, ON HARCÈLE

Il y a parfois des informations qui font froid dans le dos tant elles rappellent que la violence peut prendre des formes multiples et toucher un pays aussi paisible que le nôtre. A la mi-mars, la ville de Berne a annoncé que les cas de harcèlement (elle utilise le mot anglais «stalking») étaient en augmentation. Fondé il y a 5 ans par les autorités bernoises, le bureau de conseil sur le harcèlement a enregistré 30 consultations en 2012. En 2014, ce chiffre a bondi à 170.

Dans la plupart des cas, le phénomène est le résultat d'une relation brisée ou d'un malentendu amoureux. Les formes de harcèlement vont de la terreur téléphonique à la surveillance constante du logement de la victime en passant par l'intimidation et les menaces. Selon la ville de Berne, la nouveauté est que les hommes sont aussi de plus en plus concernés.

Pour sensibiliser l'opinion publique, le bureau bernois de conseils sur le harcèlement a publié une brochure (bern.ch/stadtverwaltung/sue/afek/mandatcenter/stalking). Mais à quoi bon? Le fond du problème est que le harcèlement n'est toujours pas une infraction pénale en Suisse. De là à dire que les harceleurs le savent et profitent de ce vide juridique, il n'y a qu'un saut de puce.

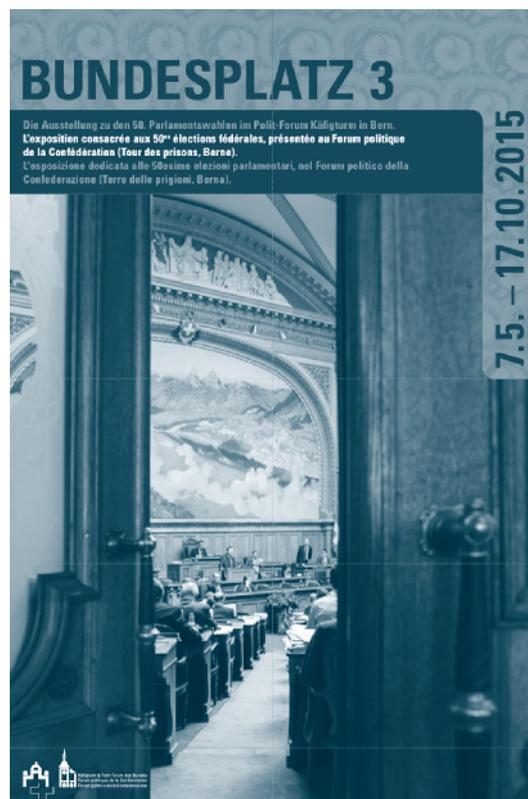
En attendant que le Parlement légifère, l'utilité de ce bureau de conseil réside dans la reconnaissance de cette forme de violence. Car le silence et l'indifférence sont des fléaux encore pires.

Christine Werlé

SOMMAIRE

Edito	1
Exposition: «Bundesplatz 3»	1-2
Début de la rénovation du théâtre de la Ville	2
Parole à Sabine Baumgartner, responsable des relations publiques au Bureau fédéral de l'égalité	3
Nouvelles de l'ARB	4
Les chroniques d'un Romand à Berne	5
Brèves	6
Carnet d'adresses et activités paroissiales	7
Quelques rendez-vous!	8

BUNDESPLATZ 3



Cet automne, l'Assemblée fédérale sera intégralement renouvelée. À cette occasion, les Services du Parlement présentent «Bundesplatz 3» au Forum politique à la Tour des prisons. L'exposition donne aux visiteurs un aperçu passionnant des rouages du Parlement. Rencontre avec l'organisateur Andreas Blaser des Services du Parlement.

Tout d'abord, pourquoi «Bundesplatz 3»? Que veut dire le numéro 3?

«Bundesplatz 3», c'est l'adresse du bâtiment du Parlement. Tous les candidats aux élections fédérales veulent se faire élire à cette adresse.

Pourquoi organisez-vous une exposition sur les élections fédérales de cette année? Qu'ont-elles de spécial par rapport aux autres?

Cette année, l'Assemblée fédérale sera intégralement renouvelée pour la 50^e fois. Un jubilé. Mais les Services du Parlement ont déjà organisé une exposition sur les élections fédérales en 2007 et en 2011.

suite page 2

Changements d'adresse:
Association romande et
francophone de Berne et environs
3000 Berne

JAB
CH-3000 Berne
P.P. / Journal

Service de livraison à domicile

Nous sommes à votre disposition 24 heures sur 24. **Du lundi au vendredi de 08.00 à 17.00 heures** nos collaborateurs répondent à vos appels. **De 17.00 à 08.00 heures** notre répondeur automatique enregistre vos demandes. **Si nécessaire, nous prenons contact avec vous.**

0800 326 300
Numéro gratuit



naturellement
DR. NOYER
PHARMACIES
www.drnoyer.ch

«BUNDESPLATZ 3»

«BUNDESPLATZ 3»,
L'EXPOSITION SUR LES ÉLECTIONS
FÉDÉRALES
DU 7 MAI AU 17 OCTOBRE 2015
VERNISSAGE LE 6 MAI 2015

Forum politique de la Confédération
(Käfigturm), Marktgasse 67, 3003 Berne,
T 058 462 75 00.

www.kaefigturm.ch/f

suite de page 1

Diriez-vous que cette exposition est apolitique?

Non, l'exposition n'est pas apolitique. Bien au contraire! Elle n'est pas partisane, mais elle parle du début à la fin de politique institutionnelle et du Parlement.

Dans votre exposition, vous projetez un film sur le travail des parlementaires en commission... Que montrez-vous dans ce film?

Bien sûr, notre but n'est pas de tout dévoiler! Mais c'est la première fois qu'une séance de commission est filmée, car ces séances sont d'ordinaire confidentielles. Le film montre ce qui se passe derrière les portes closes et comment se déroule une séance de commission.

Vous mettez aussi l'accent sur le travail de transcription des débats aux chambres par le Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale... est-ce que le visiteur pourra en faire l'expérience?

Le visiteur aura tout loisir de s'immerger au cœur de la rédaction du Bulletin officiel. Il



pourra regarder un court-métrage qui montre les rédactrices et les rédacteurs à l'œuvre, visionner des vidéos dans lesquelles on entend le député parler accompagné de la transcription mot par mot et du texte publié. En outre, le travail de rédaction proprement dit sera expliqué au moyen d'exemples choisis présentés à l'écran.

L'exposition s'achève sur le thème de la «motivation»... Le but est-il de pousser les jeunes à s'engager en politique?

Oui, exactement. Le benjamin de chacun des sept groupes parlementaires expliquera comment il a été politisé et ce que la politique peut faire bouger.

Constatez-vous un désintérêt des jeunes pour la politique? Pourquoi à votre avis?

Nous ne croyons pas qu'il y ait un manque d'intérêt pour la politique. Il s'agit plutôt d'éveiller l'engagement des jeunes. Une fois cet intérêt éveillé, ils se révèlent très actifs. Divers projets des Services du parlement, comme justement le jeu politique «Mon point de vue» dans l'exposition «Bundesplatz 3», «Écoles à Berne», une semaine d'éducation civique dans la capitale, ou encore la plateforme CiviCampus sur www.parlament.ch le prouvent d'une manière impressionnante.

■ Propos recueillis par Christine Werlé

LA RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE LA VILLE DE BERNE PRENDRA PLUS DE TEMPS QUE PRÉVU

La saison de la *Nouvelle Scène*, la programmation francophone du théâtre de la Ville, s'est terminée très tôt cette année (début mars, ndr). La raison? Les travaux de rénovation de l'édifice débuteront ce printemps pendant une pause estivale prolongée. La nouveauté, c'est qu'ils dureront plus longtemps que prévu.

Jusqu'à présent, les travaux ne devaient se dérouler que durant les pauses prolongées de 2015 et 2016. Mais leur durée a désormais été adaptée et une phase supplémentaire de travaux aura lieu en 2017.

«Dans la planification détaillée présentée à l'automne dernier, il a déjà été démontré qu'une phase de travaux supplémentaire et ininterrompue était nécessaire», écrit le bureau du maire de la ville de Berne. Conséquence: la phase de rénovation prévue en 2016 sera notamment prolongée de deux mois.

Pour les exploitants du théâtre, cela signifie une pause de huit mois au lieu de six mois. Sans ces mesures, des solutions provisoires coûteuses auraient dû être mises en place pour assurer la reprise des activités à temps.

«En raison de l'espace restreint au théâtre,

les opérations de rénovation sont interdépendantes les unes des autres. Et les retards dans le travail individuel peuvent facilement repousser la fin prévue des travaux», justifie les services d'Alexander Tschäppät, qui précise que la prolongation des travaux permettra d'assurer la reprise de l'exploitation dans les délais.

Pas plus de coûts

Toutefois, une prolongation des travaux ne signifie pas dans le cas du théâtre de la Ville que cela coûtera plus cher. «Ce que nous gagnons avec cette prolongation, c'est une meilleure efficacité des travaux», explique Thomas Pfluger, l'architecte de la Ville de Berne. «Ainsi, nous n'aurons pas à mettre en place des solutions provisoires qui auraient été plus coûteuses». Cette simplification devrait avoir un impact positif sur les coûts.

Un nouveau calendrier

Selon le nouveau calendrier, le gros des travaux qui durera six mois cette année, concernera la sécurité sismique de l'ouvrage. En 2016, l'amphithéâtre sera notamment rénové pendant huit mois. Le reste du travail sera achevé au cours des quatre mois de travaux prévus en 2017.

Lors de la rénovation, le théâtre ne peut être utilisé que par intermittence. C'est pourquoi sa direction examine actuellement plusieurs options afin de se rabattre sur des sites de substitution pendant les heures de fermeture prolongée. Dès mars 2016, un chapiteau devrait être installé à la Waisenhausplatz. La salle Vidmar au Liebefeld sera aussi utilisée pour les pièces de théâtre.

■ Christine Werlé



Ces derniers temps, on reparle beaucoup d'égalité salariale à Berne. Et pour cause: inscrit dans la Constitution en 1981, ce droit est toujours loin d'être acquis pour les femmes.

Parole à Sabine Baumgartner, responsable des relations publiques au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes à Berne.



«C'EST UN DROIT, POUR CHAQUE FEMME, D'AVOIR UN SALAIRE ÉGAL À CELUI D'HOMME POUR UN TRAVAIL DE VALEUR ÉGAL»

D'abord quelques chiffres... Quel est l'écart salarial entre hommes et femmes? Est-il le même chez les cadres?

L'Office fédéral de la statistique, se basant sur l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) de 2012, fait état d'une différence salariale entre femmes et hommes de 18,9% dans le secteur privé. Cette différence augmente même avec la position professionnelle puisqu'elle est de 26,5% pour les «cadres supérieurs et moyens». Il faut souligner que les données de base sont livrées par les entreprises elles-mêmes. Vous trouverez en fichier la brochure «Vers l'égalité des salaires!» avec des informations détaillées sur ce sujet.

A l'heure actuelle, pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes? Où est-ce que ça coïncide?

Tout d'abord, il est important de distinguer entre inégalité salariale et discrimination salariale. Une partie de l'inégalité salariale peut s'expliquer par des facteurs objectifs tels que le niveau de formation, l'expérience professionnelle ou la position professionnelle. Aujourd'hui en Suisse, les femmes n'ont pas la même marge de manœuvre professionnelle que les hommes. Tout d'abord, le poids de la conciliation entre travail et famille reste une affaire privée et continue de reposer en priorité sur les femmes, même si les hommes sont heureusement de plus en plus nombreux à s'en préoccuper. Il manque encore des places d'accueil dans les crèches, l'organisation du temps de travail n'est pas assez flexible. Pour de nombreuses femmes, la forme de conciliation la plus accessible est alors le temps partiel. C'est pourquoi les femmes se dirigent vers des secteurs comme l'éducation, la santé et le social, qu'elles considèrent comme plus ouverts au temps partiel, mais qui sont moins bien reconnus sur le plan salarial que d'autres secteurs comme la finance ou la technologie. En outre, le travail à temps partiel constitue souvent un frein à une carrière ascendante. Les stéréotypes sont aussi très pénalisants pour les femmes. Certains employeurs continuent de croire que les mères sont moins impliquées dans leur travail, ce qui est évidemment faux. La discrimination salariale n'a aucun fondement objectif acceptable. Elle est contraire à la loi qui stipule qu'à travail égal ou de valeur égale, on perçoit un salaire égal. Il est fondamental d'éliminer cette discrimination salariale encore bien trop présente en Suisse. Cela pèse sur les femmes, mais aussi sur leurs familles à court terme et à long terme.

L'une des causes de cette discrimination n'est-elle pas que les femmes négocient moins bien leur salaire que les hommes, comme cela a été entendu?

Il semble en effet que les femmes ont tendance à moins négocier leur salaire que les hommes. Toutefois, il ressort que cette moindre pugnacité dans la négociation trouve une grande partie de son explication dans les stéréotypes. Un employeur aura tendance à trouver normal qu'un homme négocie âprement. En revanche, il se montrera vite méfiant envers une femme qui fait preuve du même comportement.

Est-ce parce qu'un employeur estime que les enfants vont empêcher la femme de s'investir dans son travail?

Il s'agit en effet d'une des causes des inégalités salariales. Tandis que les hommes qui deviennent pères produisent un effet rassurant sur les employeurs, qui considèrent qu'ils vont encore plus s'investir dans leur vie professionnelle, les femmes qui deviennent mères ne bénéficient pas de ce préjugé positif. Du point de vue professionnel, les enfants constituent un malus pour les femmes et un bonus pour les hommes.

Si une femme demande à son patron d'être payée comme ses collègues masculins, sera-t-elle entendue? Risque-t-elle des sanctions?

Il faut tout d'abord être très clair: c'est un droit, pour chaque femme, d'avoir un salaire égal à celui d'un homme pour un travail égal ou de valeur égale. Un employeur qui refuserait la demande de l'employée ou qui prendrait des mesures de rétorsion à son encontre enfreindrait le droit suisse. Cela vaut pour la plupart des pays d'ailleurs.

Envisagez-vous des mesures pour remédier à la situation?

Le Bureau de l'égalité développe quatre types d'action. Nous effectuons des études, nous sensibilisons les milieux concernés, nous développons des outils d'analyse pour les employeurs comme Logib. Enfin nous réalisons des contrôles de l'égalité salariale dans le cadre des marchés publics; on ne saurait en effet accepter qu'une entreprise obtienne un marché alors qu'elle discrimine. Par ailleurs, le Conseil fédéral est arrivé à la conclusion que miser sur la bonne volonté des employeurs ne suffira pas pour réaliser l'objectif constitutionnel de l'égalité salariale. Il envisage donc de nouvelles mesures étatiques.

Le logiciel Logib mis en place en 2009 pour permettre aux entreprises de contrôler leur politique salariale a-t-il eu les effets escomptés?

L'outil Logib a fait l'objet de plus de 20'000 téléchargements depuis son lancement. Sa reconnaissance dépasse largement les frontières helvétiques. Plusieurs organisations internationales ont salué l'approche pionnière et pragmatique de la Suisse dans ce domaine. L'Allemagne et le Luxembourg ont été les premiers à suivre la Suisse. L'Union européenne vient de faire un pas supplémentaire décisif en reprenant le standard Logib sous l'appellation «equal payE». C'est d'ailleurs dans l'intérêt des entreprises suisses qu'il y ait un même standard, car elles sont nombreuses à être actives au-delà de nos frontières.

■ *Propos recueillis par Christine Werlé*



Association romande et francophone de Berne et environs (ARB)

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 20 mai 2015, 18h00

au Centre paroissial catholique,
Sulgeneckstr. 11-13, Berne

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2014
Il peut être consulté sur le site
<http://www.arb-cdb.ch/arb/actualites/>
ou demandé à Jean-Pierre Javet
(Niesenweg 4, 3012 Berne,
jean-pierre.javet@bluewin.ch, T 031 302 14 36)
3. Rapport du président
4. Comptes 2014, budget 2015, montant
des cotisations 2016
5. Pourparlers avec des institutions et associations
francophones bernoises
6. Divers

Il est prévu de prendre à l'issue de l'assemblée un repas
au Restaurant Cavallo Star, Bubenbergplatz 8 (à 5 minu-
tes à pied du Centre paroissial) qui sera entièrement à la
charge des participants et participantes.

Les boissons consommées durant la partie administrative
seront prises en charge par l'ARB.

LE MOT DU PRÉSIDENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARB

Les membres individuels et collectifs sont invités à l'assemblée gé-
nérale ordinaire qui aura lieu le mercredi 20 mai 2015 à 18 heures
au Centre paroissial catholique; voir annonce ci-contre.

Tout membre d'une association a des obligations, notamment celle
de s'acquitter de sa cotisation annuelle. Mais, chaque membre a
aussi des droits: le droit d'être informé sur les activités de l'exer-
cice écoulé de l'association, la situation financière, le budget, le
programme d'activités à venir. Le droit de faire des propositions,
d'émettre des points de vue, de se mettre à disposition pour appor-
ter ses connaissances et son expérience dans un domaine détermi-
né, etc. Le droit d'accepter ou de refuser tout objet soumis au vote.

Ainsi, tout participant à la prochaine assemblée aura une informa-
tion sur les manifestations organisées au cours de l'exercice écoulé
par l'ARB elle-même ou en collaboration avec d'autres associations
francophones; il prendra connaissance des comptes de l'exercice
2014 et du budget 2015. C'est une occasion non seulement de vous
informer, mais aussi d'avoir un contact avec votre comité, de mettre
un visage sur un nom ou vice versa.

L'ARB se veut être une association vivante; votre présence à notre
assemblée générale nous confortera dans cette idée.

Jean-Pierre Javet
Président de l'ARB

INSCRIPTION / ABONNEMENT

Je m'inscris / je m'abonne / nous nous inscrivons / nous nous abonnons
(cocher les cases appropriées, souligner les options désirées en cas d'inscriptions multiples)

- Courrier de Berne** (CHF 40.- an)
- Association romande et francophone de Berne et environs**
(ARB, ind. CHF 55.-, couples CHF 70.-, inclut un abonnement au Courrier de Berne)

Nom(s), prénom(s): _____

Rue: _____

NPA Localité: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Signature: _____

Courrier
de Berne
N° 3 mercredi 15 avril 2015

Site internet
de l'Association
romande et
francophone de
Berne et environs:

www.arb-cdb.ch

LES CHRONIQUES D'UN ROMAND À BERNE

Cette série du Courrier de Berne raconte des anecdotes de Romands et de francophones vivant à Berne. Parfois cocasses, parfois touchantes, ces histoires sont tirées des petites expériences de leur vie de tous les jours. Treizième épisode avec Valérie Lobsiger.



PARRAINAGE

J'étais à peine arrivée en Suisse (pour rappel, il y a plus de vingt ans) qu'on me demandait trois fois de suite d'être marraine. Il est vrai que j'atteignais l'âge de péremption au-delà duquel les bébés risquent de tourner comme le lait. En conséquence, les gens de ma génération décidaient d'exercer leur droit de conversion en se mettant à concevoir à tour de bras. Il y avait donc pléthore de places à pourvoir auprès de putatifs filleuls.

Moi, marraine ? Déjà, il y avait erreur sur la personne. Je ne suis vraiment pas le témoin idéal pour accompagner un baptisé sur le chemin de l'Église, vu que j'ai perdu la foi dans ma prime jeunesse en écoutant les gens discuter sur le parvis de l'église le dimanche après la messe. On venait certes de communier, mais ça n'avait pas pour autant élevé l'âme des méchantes langues. Pour moi, ça avait été rédhitoire. C'est ce que j'expliquais aux demanderesses en les remerciant d'avoir pensé à moi. Elles ont repoussé mes raisons d'un revers de la main. Diantre! On était bientôt au XXI^e siècle et on ne s'embarrassait plus d'avoir ou non la foi pour célébrer la naissance d'un joli poupon. Qu'à cela ne tienne, j'avais dit ce que j'avais à dire et pour faire plaisir, j'ai trois fois dit oui. Après tout, c'est une manière comme une autre de témoigner son amitié aux parents tout en promettant de les suppléer en cas d'accident. Un engagement moral ici-bas qui, ma foi, en vaut bien un autre, à mes yeux en tout cas. Je suis donc devenue la marraine de Kevin, Lars et Barbara. Au départ, j'ai vraiment eu du plaisir à rendre visite aux nouveau-nés, surtout qu'entre temps, ayant suivi le mouvement, j'avais moi-même enfanté. On se réunissait autour de raclettes en souvenir du bon vieux temps, solidairement encombrés de bébés brailleurs qui finissaient par s'endormir dans nos bras, on en aurait presque pleuré de joie. Mais très vite, l'épineuse question des cadeaux est venue sur le tapis. Les parents de Kevin ainsi que ceux de Lars ne manquaient jamais de nous inviter à chaque anniversaire pour un repas de célébration (pour Kevin début décembre, pour Lars fin janvier) ainsi qu'à chaque Noël pour une coupe de champagne. En dehors de cela, on ne se voyait plus, ou alors rarement. Naturellement, on n'arrivait jamais les mains vides. Son «Packli» déballé, le gosse courait généralement s'installer devant la télé, plus tard sa Wii ou son ordinateur. Communication proche de zéro donc. Bientôt, on n'a plus été maîtres de

nos cadeaux. Cela a commencé insidieusement. Kevin ayant eu un petit frère, sa maman nous a glissé qu'il fallait aussi apporter quelque chose pour Bratt, car le pauvre petit chéri frôlait l'apoplexie chaque fois que son grand frère était favorisé. Faut comprendre aussi! Vouloir rompre avec cette obligation imposée, j'ai proposé d'emmener les deux garçons au restaurant, à la patinoire, au cinéma, au bowling et même aux auto-tamponneuses le jour de la fête des oignons ou à Pâques, quand les manèges prennent possession du parking de la Reitschule. L'année où j'ai proposé deux billets de théâtre, Kevin allait avoir 10 ans. Sa maman m'a fait comprendre que non, désolé, le théâtre, Kevin trouvait ça totalement ringard, il préférait un I-bidule. Cela a d'abord été le I-pod, puis le I-phone l'année d'après, que la mère a préféré acheter elle-même avant de le cacher au fond de sa «Milchkaste» (boîte à lait ?) avant notre arrivée, à charge pour nous de le lui rembourser à l'aide d'un bulletin de versement qu'elle nous a tendu avant notre départ. Là, je n'ai pu m'empêcher de faire une réflexion qui a déplu et en conséquence, nous avons rompu avec Kevin et sa famille. Les relations avec Lars ont suivi presque le même chemin, sauf que lui était fils unique (pas de petit frère à choyer par ricochet donc) et qu'il nous a directement réclamé de l'argent à partir de 12 ans. On n'a donc même plus eu besoin de papier cadeau ni de l'intermédiaire des parents. C'avait le mérite de la clarté. Quant à Barbara, elle a déménagé peu après sa naissance avec ses parents en Australie et on ne s'est jamais plus revus. Moi qui espérais renforcer des liens d'amitié en acceptant d'être marraine, c'est tout le contraire qui est arrivé. Notez bien encore une fois que je ne suis pas croyante, mais... franchement, que vient faire le petit Jésus dans tout ça ?

■ Valérie Lobsiger

MUSIQUE D'ÉGLISE

Ve 24 avril de 18 à 23 h à l'église Française: Nuit de l'orgue: neuf brefs récitaux: 18.00: Anne Chollet; 18.30: Françoise Matile; 19.00 Stefan Kissling; 19.30: Jürg Brunner; 20.00: pause; 20.30: Nina Wirz; 21.00: Philippe Laubscher (titulaire de 1964 à 2000); 21.30: Jürg Lietha; 22.00: Magdalena Oliferko; 22.30: Antonio Garcia (titulaire depuis juillet 2013) & DJ's bernois.

La plus grande sélection de concerts d'église et autres à Berne et dans les environs: www.konzerte-bern.ch

ÉCHOS M³: MINISTÈRE, MÉDITATION & MÉDIATION

Les **conflits** font partie de la vie, ils sont le plus souvent pénibles et complexes. Ils surgissent au sein de la famille (questions relatives au partenariat ou aux conflits entre les générations), sur le lieu de travail, au sein d'une association sportive, de loisirs ou d'intérêts économiques (problème hiérarchique ou au sein d'une équipe), dans l'économie (avec les partenaires contractuels) ou avec le voisinage (riverains ou copropriétaires).

Avant de sortir l'artillerie lourde (et coûteuse) que représente le recours à la justice, il existe encore une *chance réelle*, celle de recourir à un médiateur. Celui-ci ne défendra pas une partie, mais essaiera de trouver une *solution supportable* pour les deux parties. Toutes les médiations commencées ont pu être conclues positivement pour les parties concernées.

Andri Christian Kober, natif de Pontresina en 1964, est un médiateur parmi d'autres sur la place de Berne, mais, dans sa besace, il apporte des plus, toujours appréciés de ses clients. Tout d'abord, il est pasteur, consacré en 1991, de l'Église évangélique réformée de Berne. Il est pasteur titulaire à Meinisberg depuis 2009 avec un poste à 50 %. De 1997 à 2009, il fut pasteur à plein temps à Rüeggisberg. Il occupa, de novembre 2012 à fin 2013, un poste de desservance à 20% à la paroisse Française de Berne. Son bref passage fut fort apprécié et remarqué par ses sermons, ses prières et ses bénédictions comportant des phrases d'envoi répétées en romanche! Andri Chr. Kober est, en effet, un ardent défenseur de la belle langue romanche!

Voulant aller plus loin «*que de prêcher la bonne parole et faire des actes ecclésiastiques*», il a suivi, en 2013, une formation de médiateur pour la résolution des conflits dans l'économie et l'administration à la Haute-École pour l'Économie (HSG) à Saint-Gall.

Andri Chr. Kober nous a déclaré «*vouloir intégrer la spiritualité et la foi chrétienne dans la résolution des conflits, que ce soit au sein des couples ou des entreprises*». Il est donc pasteur-médiateur, ou aussi médiateur, pouvant amener les parties sur la voie chrétienne. Il cultive les deux voies en complément: *la médiation et l'accompagnement spirituel*. Le passage de l'une vers l'autre, dans un sens ou l'autre, demeure ouvert. Il reste aussi à disposition pour tous les actes ecclésiastiques, en allemand ou en français, pour toutes les personnes ayant gardé leur foi, mais ayant perdu le contact régulier avec l'Église.



Le médiateur
Andri Christian Kober,
«version civile».
Photo © ACK



Andri Christian Kober, Aarebühlstrasse 1,
3084 Wabern
T 031 311 46 26, M 079 628 25 22
mail@andrikober.ch, www.andrikober.ch.
Tarif différencié pour les entreprises et
les particuliers.

Le pasteur-médiateur Andri Christian Kober.
Photo © ACK

ÉCHOS LIVRESQUES PHOTOGRAPHIQUES GSTAADOIS & MONDIAUX

Christian Högl (texte) et Suzanne Potterat (mise en page): **Welt & Gstaad Photo Jacques Naegeli 1885–1971**. Kulturbuch Verlag Herausgeber.ch, Riedwil (BE), 2014, relié avec couverture en toile, format 20 x 26 cm, 224 pages, textes en allemand, en français et en anglais, 296 illustrations en noir et blanc, masse 1,1 kg, ISBN 978-3-905939-25-5, prix 48 CHF. Autres produits des Éditions Kulturbuch: www.herausgeber.ch.

Jacques Naegeli est le premier photographe professionnel à ouvrir son magasin en 1914 au cœur de Gstaad, une localité alors en plein essor touristique. Grâce à l'arrivée du chemin de fer MOB (Montreux–Oberland bernois) en 1904, la station se développe rapidement. Tous les grands hôtels qui s'y trouvent encore sont antérieurs à la Première Guerre mondiale.

Jacques Naegeli: «*Mes photos ne proposent rien de neuf. Elles expriment juste mes impressions comme elles se présentent à mes yeux tous les jours. Mon ambition est de saisir l'image pure.*» Il a fortement façonné l'image de la station et de la région. Encore aujourd'hui, l'observateur attentif découvre régulièrement des

clichés exceptionnels pris dans le Saanenland (en français le *Gessenay*) ou par le monde lors de ses voyages.

Pour la première fois, un recueil de photographies nous offre un regard sur l'œuvre de ce pionnier de la photographie suisse. Il s'agit d'un document historique exceptionnel dû essentiellement à l'initiative de Christian Högl, son arrière-petit-fils et à sa mère Suzanne Potterat, la petite fille de Jacques Naegeli.

Le livre comporte 15 chapitres: Les années de voyages; La construction de la maison à Gstaad et service militaire pendant la 1^{re} Guerre mondiale; Dans les villages et à travers la campagne; La pratique sportive; Les équipements modernes évitent de rudes ascensions, Le pays de Gessenay, une région à nulle autre pareille; Jeunes et vieux, petits et grands; Ici ils sont tous chez eux; L'élégante station dans l'Oberland bernois; L'aigle, le bouquetin, le chamois et la marmotte; Safari photo: De la Méditerranée au lac Victoria, ainsi qu'au bord de l'océan Indien; De retour sur des chemins en altitude; La carte postale pour un petit mot des vacances; A la demande de l'aimable clientèle; Jacques Naegeli (biographie et photos). Un livre exceptionnel par la qualité des documents présentés que nous recommandons à tous, amateurs de photos ou ceux qui souhaitent faire des découvertes par les images.

Voir aussi: weltgstaad.ch. Une **exposition** comportant des tirages originaux ou nouveaux et des objets d'époque ayant été utilisés par Jacques Naegeli aura lieu au *Museum der Landschaft* à Saanen du 23 mai au 17 octobre 2015, elle sera ouverte du ma au di de 14 à 17 h.



Gstaad: l'hôtel Bernerhof vers 1950



Devant les Pointes de sur Combe

Gstaad, la piscine, vers 1950



Photos: Jacques Naegeli

L'expression du mois (24)

La langue française est fort riche en proverbes et en expressions imagées. Que veut dire l'expression: *Ici on loge à pied et à cheval?*
Réponse en page 8.

UNIVERSITÉ DES AÎNÉS DE
LANGUE FRANÇAISE (UNAB)

FORMATION CONTINUE

Musée d'histoire naturelle, Bernastr. 15, Berne
Chaque jeudi de 14 h15 à 16 h
www.unab.unibe.ch, Contact: T 031 302 14 36

Jeudi 16 avril 2015

M. Marc Bridel, pasteur retraité

Michel Hollard, le Français qui a sauvé Londres

Jeudi 23 avril 2015

M. Philippe Krüttli, directeur de l'Ecole de musique du Jura bernois

Lorsque le jazz rencontre la musique classique

Jeudi 30 avril 2015

M. Franck Forterre, médecin chef en neurochirurgie vétérinaire,
clinique des petits animaux, Berne

**Neurochirurgie vétérinaire: pas la peine d'être un
cerveau, il suffit d'avoir les nerfs solides pour ne pas
frissonner jusqu'à la moelle**

Jeudi 7 mai 2015

M. Philippe Krüttli, directeur de l'Ecole de musique du Jura bernois

Wozzeck d'Alban Berg: au bord de l'abîme

Jeudi 21 mai 2015

M. Nicolas Gex, assistant diplômé, Université de Lausanne

Alésia: une bataille et un site mythiques



Année scolaire 2015/16 Les inscriptions sont ouvertes !

Etablie depuis 53 ans à Berne, l'EFB fait partie d'un réseau de
480 écoles, collèges et Lycées dans 130 pays.
Actuellement plus de 25 nationalités y sont représentées.

- Maternelle – Élémentaire – Collège
- Lycée (enseignement CNED avec tutorat)
- Enseignement en Français dès 3 ans
- Allemand et anglais renforcé dès 3 ans
- Accueil d'enfants non francophones
- Accueil possible dès 7h45 et jusqu'à 18h00
- Activités sportives et culturelles

L'excellence est notre ambition.

Renseignements et inscriptions - 031 376 17 57
Ecole Française de Berne, Sulgenrain 11, 3007 Berne

www.ecole-francaise-de-berne.ch

favorisez
nos
annonceurs



**Gardienne francophone
recherchée** (p.ex. grand-
maman, personne retraitée),
1-2 fois par sem., et **maman
de jour**, 2 jours par sem.,
pour notre fils de 1 an et
demi, à Berne. 078 752 55 23,
info@brigitteschuster.com

CARNET D'ADRESSES

AMICALES

A³ EPFL Alumni BE-FR-NE-JU
(Association des diplômés de l'EPFL)
Taric Kapic, T 031 335 20 00 (bu)
taric.kapic@a3.epfl.ch
http://a3-berne.epfl.ch

Association des Français en Suisse (AFS)
Mme Madeleine Droux, T 034 422 71 67

***Association romande et
francophone de Berne et environs**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36
jean-pierre.javet@arb-cdb.ch

***Patrie Vaudoise**
Georges A. Ray, T 031 952 60 81
ge.ray@bluewin.ch

Post Tenebras Lux
Société des Genevois et des amis de Genève
Mme Sacra Tomisawa, T 079 400 11 66
sacra.tomisawa@linx-pm.ch

***Société fribourgeoise de Berne**
Louis Magnin, T 031 351 57 54

***Société des Neuchâtelois à Berne**
Hervé Huguenin, T 021 614 70 63
herve.huguenin@gmail.com

Société valaisanne
Louis Andres
M 079 506 58 85, T 034 445 44 05 (P)

CULTURE & LOISIRS

***Aarethéâtre**
Théâtre francophone amateur
Marie-Claude Reber
T 031 911 48 40
www.aaretheatre.ch

Alliance française de Berne
Christa Renz, T 031 951 86 20

***Association des amis des orgues
de l'église de la Sainte-Trinité de
Berne**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36
www.2orgelndreif-2orguestrinite.ch

Berne Accueil
http://www.berneaccueil.ch

***Club de randonnée et de ski de
fond de Berne (CRF)**
Jean-François Perrochet
http://home.datacomm.ch/crfberne

Groupe romand d'Ostermundigen
(jass et loisirs)
M. René Tinguely, T 031 371 85 57
rene.tinguely@bluewin.ch

* Association romande et francophone de Berne et environs ou membre collectif de celle-ci

***Photo-Club francophone de Berne**
Anne Bichsel - T 079 664 59 48
info@photoclubberne.ch

ÉCOLES & FORMATION CONTINUE

Société de l'Ecole de langue française
(SELF) Christine Lucas, T 031 941 02 66

***Université des Aînés de langue
française de Berne (UNAB)**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36

POLITIQUE & DIVERS

***Fichier français de Berne**
Elisabeth Kleiner
T 031 901 12 66
www.fichier-francais.ch

**Groupe libéral-radical romand
de Berne et environs**
Ernest Grimaître, T 031 371 15 03

Helvetia Latina
http://www.helvetia-latina.ch

RELIGION & CHŒURS

***Chœur de l'Eglise française
de Berne**
Jean-Claude Bohren, T 031 921 54 53
www.cefb.ch

Chœur St-Grégoire
Serge Pillonel, T 031 961 47 70

Eglise évangélique libre française
http://www.eelb.ch, T 031 974 07 10

Eglise française réformée de Berne
T 031 312 39 36 (lu-ve 9 h - 11 h 45)
T 031 311 37 32 location CAP
(ma-je 9 h - 11 h)
F 031 312 07 46
secretariat@egliserefberne.ch
www.egliserefberne.ch

**Groupe adventiste francophone
de Berne**
Mme M.-A. Bouvier, T 031 359 15 27
marie-ange.bouvier@aidlr.org

**Paroisse catholique de langue
française de Berne**
Rainmattstrasse 20
3011 Berne
T 031 381 34 16
www.paroissecatholiquefrancaiseberne.ch

BERNE ET LES WELSCHES. Tous les dimanches à 11h00, le Musée d'Histoire de Berne propose une visite guidée de ses expositions permanentes sur un thème qui varie à chaque fois.

Le dimanche 26 avril 2015, le sujet est particulièrement intéressant pour la communauté romande puisqu'il s'intitule... «Berne et les Welsches – Entre guerres de conquête et échanges culturels». La visite en français est organisée par Florence Da Cruz. Musée d'Histoire de Berne, Helvetiaplatz 5, 3005 Berne, T 031 350 77 11, www.bhm.ch

LE CIMETIÈRE DE BREMGARTEN FÊTE SES 150 ANS. Le sujet ne semble à priori pas très gai, mais c'est tout le contraire que veut montrer Berne à l'occasion du jubilé du cimetière de Bremgarten. Sous le slogan «Le cimetière vit!», la Ville sortira le 15 mai une brochure conçue comme une balade en 28 stations. Le visiteur est invité à découvrir les multiples facettes du célèbre cimetière de Berne. Disponible dès le 15 mai auprès de Stadtgrün Bern, Monbijoustrasse 36, 3001 Berne. T 031 321 69 11.

MAX GUBLER. TOUTE UNE VIE. Max Gubler (1898-1973) fut considéré jusque dans les années 1960 comme le «seul génie de la peinture suisse». Il représenta la Suisse à la Biennale de Venise en 1952, mais le réalisme expressif du Zurichois sombra dans

un certain oubli après son internement en clinique psychiatrique en 1958. Ses œuvres des quatre dernières années étant désormais accessibles publiquement après avoir été longtemps tenues sous séquestre, cette exposition est la première vraie rétrospective de l'œuvre de Max Gubler. À voir jusqu'au 2 août 2015. Musée des beaux-arts, Hodlerstrasse 8-12, Berne. T 031 328 09 44. www.kunstmuseumbern.ch

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ. Berne va devenir pour un temps la capitale du jazz. Pendant les dix semaines que dure la manifestation, de grandes figures du genre se produiront à Berne en suivant les traces de stars telles que B.B. King, Ella Fitzgerald ou Etta James. Jusqu'au 23 mai 2015. Programme sur www.jazzfestivalbern.ch.

BEA CHEVAL. Événement printanier très apprécié, la plus grande foire-exposition de Suisse et son grand parc d'attractions sont aussi un lieu de rencontre pour toutes les générations. Outre l'offre existante qui mêle de manière fascinante les présentations de produits, d'animaux et de l'artisanat, la BEA se révèle être pendant 10 jours le plus vaste paradis du shopping de Suisse. Du 24 avril au 3 mai 2015. BERNEXPO SA, Mingerstrasse 6, Berne. Tél. 031 340 11 11. Programme sur www.beapferd.ch.



Dessin: Anne Renaud

HIMALAYA REPORT. Au début du siècle dernier, les prouesses des alpinistes qui repoussaient les limites de l'imaginable étaient considérées comme des aventures exceptionnelles. Aujourd'hui, l'alpinisme est devenu un business. L'exposition «Himalaya Report. La conquête des sommets à l'ère des médias» à Berne retrace l'histoire de l'alpinisme à travers les médias de 1900 à nos jours. À voir jusqu'au 26 juillet 2015. Musée Alpin Suisse, Helvetiaplatz 4, 3005 Berne. T 031 350 04 40. www.alpinesmuseum.ch

Réponse de la page 6

Cette expression apparaît à la fin du XIX^e siècle. Elle figurait sur les auberges munies d'écuries et mentionnait qu'elles pouvaient abriter des cavaliers et des gens en voiture et prendre soin des chevaux. Elle est mentionnée par Alain Rey et Sophie Chantreau dans leur *Dictionnaire des expressions et locutions figurées* paru en 1979 aux Éditions des Dictionnaires Robert.

RK



bühler ag
Le reflet de votre style de vie

cuisines | menuiserie | aménagements intérieurs

Galgenfeldweg 3-5, 3006 Berne
tél. 031 340 90 90 | fax 031 340 90 99
info@buehler-kuechen.ch
www.buehler-kuechen.ch



PARFUMERIE SPIESS
Schönheit kommt von Ihnen.

Spitalgasse 27 · 3000 Bern 7 · www.parfumerie-spiess.ch
Tel. Kosmetik: 031 312 06 05 · Tel. Parfumerie: 031 311 43 44

Courrier de Berne

Organe de l'Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d'information

Prochaine parution: mercredi 20 mai 2015

Administration et annonces:

Jean-Maurice Girard
Adresse: Association romande et francophone de Berne et environs, 3000 Berne
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch
T 031 931 99 31

Dernier délai de commande d'annonces:
mercredi 22 avril 2015

Rédaction*:

Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Lobsiger, Nicolas Steinmann
Illustration: Anne Renaud.
christine.werle@courrierdeberne.ch
*Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dernier délai de rédaction: mardi 28 avril 2015

Mise en page:

André Hiltbrunner, graphiste et dessinateur, Berne

Impression et expédition:

Rubmedia, Seftigenstrasse 310, 3084 Wabern
ISSN: 1422-5689
Abonnement annuel: CHF 40.00, Etranger CHF 45.00

Site internet: www.arb-cdb.ch